

Etats généraux de la laïcité – réaction FO

La Confédération Force Ouvrière, FO, s'étonne à nouveau de la conception des relations avec les organisations syndicales et du débat public qu'exprime l'interview donnée par la ministre chargée de la Citoyenneté auprès du ministre de l'Intérieur, Marlène Schiappa.

Comment comprendre en effet la décision soudainement annoncée d'états généraux de la laïcité, quand dans le même temps se déroule au parlement un débat sur le projet de loi dit confortant le respect des principes de la République, en procédure accélérée, et pour lequel le gouvernement n'a pas pris la peine de consulter au préalable la Commission nationale consultative des droits de l'homme, où sont représentées notamment les organisations syndicales ?

FO ne peut que dénoncer que la ministre indique qu'elle « laissera aussi carte blanche à des associations et des syndicats » ! Outre que le propos est à la fois sélectif – FO n'a à aucun moment ne serait-ce qu'été informée au préalable – il laisse à penser que le gouvernement pourrait agir autrement qu'en « laissant carte blanche » aux associations et syndicats, dont les libertés de constitution, d'organisation, d'expression et d'action font partie des principes fondamentaux démocratiques et de droits de l'homme !

Aussi, FO n'entend pas se prêter à ce type de démarche.

Pour ce qui concerne la laïcité, FO réaffirme son attachement indéfectible à la loi de 1905.

Conforter les principes de la République passe pour FO prioritairement par la lutte contre les inégalités, notamment économiques et sociales, par la confortation des services publics, en termes de moyens, de personnels, de statuts et d'implantations, par la préservation et la confortation de la protection sociale collective fondée sur la solidarité.

Contacts :

Yves VEYRIER
Secrétaire général

Secrétariat général

 [yveyrier](mailto:yveyrier@force-ouvriere.fr)

 [@force-ouvriere.fr](https://twitter.com/force_ouvriere)

 01.40.52.86.01

Paris, le 19 avril 2021